

Le Conseil Municipal est convoqué le mercredi 11 Avril 2012 à 20 h 30 à la Mairie

**Ordre du Jour : Comptes administratifs M14 (Budget commune) et M49 ( Budget annexe Service eau et assainissement) - Approbation des comptes de gestion M14 et M49 de Mr le Receveur - Affectation de résultat M14 et M49 - Vote du Budget Primitif M14 - Vote du Budget Primitif M49 - Augmentation de loyers - Réglementation du stationnement - Convention Muscio - Droits de place des forains - Choix du feu d'artifices - Demande de subventions - Approbation du DCE Diagnostic et Schéma Directeur d'assainissement et lancement de la procédure MAPA- Remplacement de la chaudière du foyer - Questions diverses**

Présidence : Eric TORREILLES

Présents : Mrs et Mmes Carrasco Sylvie, Fernandes Annie, Fesquet Pascal , Fraisse Bruno, Fossat Martine, Gosse Frédéric, Linssolas Anne, Saint Pierre Eric, Talagrand Philippe, Trillon Christian, , Weiss David,

Excusé : Jacquet Jean, Astier Jean Louis, Aubrun Maryline,

Secrétaire : Eric Saint Pierre

Compte rendu affiché le 13.04.2012

---

La séance est ouverte à 20 h 30

Mr le Maire donne le compte rendu de la dernière séance.

Le procès-verbal de ladite séance est approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire propose au conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant en point numéro 6 le vote des taux communaux. Le conseil approuve à l'unanimité cette modification de l'ordre du jour.

<b><i>Délibération N°31 -2012</i></b> <b><i>Compte administratif M14 (Budget commune)</i></b>
--

Mr le Maire se retire ; Sous la présidence de Mr Pascal FESQUET, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2011 M14 qui se résume ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement :

Recettes :	1 081 711.02 €
Dépenses :	716 417.82 €
Excédent :	365 293.20 €

Section d'Investissement :

Recettes :	207 220.18 €
Dépenses :	373 978.40 €
Déficit :	166 758.22 €

<b><i>Délibération N°32 -2012</i></b> <b><i>Compte administratif M49 (Budget annexe Service eau et assainissement)</i></b>
---

Mr le Maire se retire ; Sous la présidence de Mr Pascal FESQUET, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2011 M49 qui se résume ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement :

Recettes :	179 724.09 €
Dépenses :	44 355.56 €
Excédent :	135 368.53 €

Section d'Investissement :

Recettes :	400 313.69 €
Dépenses :	75 355.50 €
Excédent :	324 958.19 €

***Délibération N°33 -2012***  
***Approbation du compte de gestion M14 de Mr le Receveur***

Le compte de gestion M14 2011 de Mr le Receveur Municipal est approuvé à l'unanimité.

***Délibération N°34 -2012***  
***Approbation du compte de gestion M49 de Mr le Receveur***

Le compte de gestion M49 2011 de Mr le Receveur Municipal est approuvé à l'unanimité.

***Délibération N°35 -2012***  
***Affectation de résultat M14***

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement M14 de 365 293.20 € ainsi qu'il suit :

- 212 758.22 € à l'article 1068 pour couvrir le déficit d'investissement
- 152 534.98 € à l'article 002, excédent de fonctionnement reporté.

***Délibération N°36 -2012***  
***Vote du taux des taxes***

Le Conseil après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2012 de 2.5 % sur l'ensemble des taxes.

Les nouveaux taux applicables sont :

- Taxe d'habitation : 8.83 %
- Taxe foncier bâti : 14.25 %
- Taxe foncier non bâti : 55.03 %

***Délibération N°37 -2012***  
***Affectation de résultat M49***

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement M49 de 135 368.53 € à l'article 002, excédent de fonctionnement reporté.

***Délibération N°38 -2012***  
***Vote du Budget Primitif M14***

Le Budget Primitif M14 est voté en équilibre à l'unanimité ainsi qu'il suit :

Recettes de fonctionnement :	918 926.00 €
Dépenses de fonctionnement :	918 926.00 €
Recettes d'investissement :	465 905.00 €
Dépenses d'investissement :	465 905.00 €

***Délibération N°39 -2012***  
***Vote du Budget Primitif M49***

Le Budget Primitif M49 est voté en équilibre à l'unanimité ainsi qu'il suit :

Recettes de fonctionnement :	188 868.00 €
Dépenses de fonctionnement :	188 868.00 €
Recettes d'investissement :	1 085.973.00 €
Dépenses d'investissement :	1 085.973.00 €

***Délibération N°40 -2012***  
***Amortissement service eau-assainissement***

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les amortissements pour l'exercice 2012 qui se résument ainsi qu'il suit :

Amortissement service à hauteur de 29 083.48 €

**Délibération N°41 -2012**  
**Augmentation de loyers**

Après avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'augmenter comme suit les loyers ci-après :

- Loyer de Madame Henriette HOAREAU, non augmenté depuis le 01.04.2012, indice de référence 3<sup>ème</sup> trimestre.

277.24 € x 1.90 % = 282.50 € + 9.50 € de charges ~~so~~ un montant total **291.65 €** applicable à compter du 01.04.2012.

- Loyer de Mr Christian NAIR, non augmenté depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, indice de référence 3<sup>ème</sup> trimestre.

133.33 € x 1.90 % = **135.86 €** applicable à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2012.

**Délibération N°42-2012**  
**Réglementation du stationnement**

Mr Weiss informe le Conseil que lors du dernier conseil d'école, une présentation des aménagements pour le cheminement de la sortie scolaire a été présentée.

A cette occasion les parents d'élèves ont demandé, pour sécuriser davantage la sortie des enfants, à ce que l'arrêt et le stationnement soient interdits de l'entrée de la cour des douches jusqu'au pontet et ce des deux côtés.

Le Conseil, après avoir délibéré, émet un avis favorable à leur demande. Un arrêté interdisant le stationnement et l'arrêt des deux côtés de l'entrée de la cour des douches jusqu'au pontet sera pris prochainement et la signalisation mise en place.

**Délibération N°43 -2012**  
**Convention Muscio**

Mr le Maire rappelle au conseil qu'une convention a été signée entre la Mairie et Mr MUSCIO en 2007 fixant les conditions de la reprise dans le domaine public des voies et réseaux du lotissement. Le cahier des charges de cette convention n'a pas été respecté.

Le Conseil, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas reprendre dans le domaine public les voies et réseaux du lotissement, la convention n'ayant pas été respectée.

**Délibération N°44 -2012**  
**Droits de place des forains**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il convient de fixer les droits de place des forains pour leur installation sur la commune lors des manifestations qui sont organisées.

Le Conseil après avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer comme suit les droits de places :

- |  |                        |
|--|------------------------|
| - Pour les baraques (tir, pêche aux canards, ....) | 5 € le mètre linéaire. |
| - Pour les grand manèges :                         | 100 € le manège        |
| - Pour les petits manèges enfants :                | 50 €le manège          |

***Délibération N°45 -2012***  
***Choix du feu d'artifice***

Monsieur le Maire présente au conseil la proposition de la société PYRAGRIC pour la fourniture et le tir d'un feu d'artifice moyennant le prix de 2.500 € TTC.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir cette proposition pour un montant de 2.500 € TTC.

***Délibération N°46 -2012***  
***Demande de subvention***

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention formulée par l'Association Solidarité Paysans

Le Conseil après avoir délibéré, décide de ne pas octroyer de subvention.

***Délibération N°47 -2012***  
***Approbation du DCE Diagnostic et Schéma Directeur d'assainissement et***  
***lancement de la procédure MAPA***

Monsieur Talagrand présente au Conseil le dossier de consultation établi par le Cabinet Gaxieu pour lancer l'appel public à concurrence par procédure adaptée pour le marché de service d'études techniques pour la réalisation d'une étude diagnostique du réseau d'assainissement et l'élaboration du schéma directeur d'assainissement.

Le Conseil après avoir délibéré,

- Approuve le dossier de consultation
- Autorise Mr le Maire à lancer la consultation et à signer toutes pièces nécessaires à intervenir.

***Délibération N°48 -2012***  
***Remplacement de la chaudière du foyer***

Suite à la panne de la chaudière du foyer, il convient d'en installer une nouvelle dans les meilleurs délais.

Monsieur le Maire présente au Conseil trois propositions de chaudières.

Le Conseil, après avoir délibéré, décide de retenir la chaudière Saunier Duval d'un montant TTC de 3299 €.

**Questions Diverses :**

Mme Carrasco signale que les conteneurs à ordures ménagères font l'objet de dépôts sauvages autres que les ordures ménagères. Il est rappelé que l'accès aux déchetteries de Ribaute les Tavernes et Anduze sont gratuites.

Mr Talagrand indique que les travaux de Fondarène sont presque achevés. La mise en service du nouveau transformateur occasionnera des coupures de courant, notamment le 02.05.2012. ERDF informera les abonnés afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions.

Mr Trillon indique que la mise en service du Central téléphonique sera normalement effectuée par France Télécom fin Mai.

Les travaux sur le réseau d'eau et l'assainissement du cœur du village sont bien avancés. La reprise des branchements a débuté.

La séance est terminée à 23h 45.

**Délibérations prises dans la séance du mercredi 11 Avril 2012**

31-2012	<b>Compte administratif M14 (Budget commune)</b>
32-2012	<b>Compte administratif M49 ( Budget annexe Service eau et assainissement)</b>
33-2012	<b>Approbation du compte de gestion M14 de Mr le Receveur</b>
34-2012	<b>Approbation du compte de gestion M49 de Mr le Receveur</b>
35-2012	<b>Affectation de résultat M14</b>
36-2012	<b>Vote du taux des taxes</b>
37-2012	<b>Affectation de résultat M49</b>
38-2012	<b>Vote du Budget Primitif M14</b>
39-2012	<b>Vote du Budget Primitif M49</b>
40-2012	<b>Amortissement service eau-assainissement</b>
41-2012	<b>Augmentation de loyers</b>
42-2012	<b>Réglementation du stationnement</b>
43-2012	<b>Convention Muscio</b>
44-2012	<b>Droits de place des forains</b>

45.2012	<b><i>Choix d'un feu d'artifices</i></b>
46-2012	<b><i>Demande de subventions</i></b>
47-2012	<b><i>Approbation du DCE Diagnostic et Schéma Directeur d'assainissement et lancement de la procédure MAPA</i></b>
48/2012	<b><i>Remplacement de la chaudière du foyer</i></b>

***Signatures des membres présents à la séance du mercredi 11 Avril 2012***

Eric TORREILLES

CARRASCO Sylvie

FESQUET Pascal

FERNANDES Annie

FOSSAT Martine

FRAISSE Bruno

GOSSE Frédéric

LINSSOLAS Anne

SAINT PIERRE Eric

TRILLON Christian

TALAGRAND Philippe

WEISS David